

Délibération n°24/20260420

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES

***EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varcès, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à vingt heures, sous la présidence de Madame Cécile CURTET, Maire.

PRESENTS : C. CURTET, V. CAZAUX, S. VALLON, M. FOUILLÉ, J. BRAISAZ, E. CONDAMINE, G-C. VISCI, M. SIBILLE, E. DAVID-CAVAZ, J. THORAX, J. SICARD, L. GAUDE, R. TARTREAU, A. TOSTI, H. GRINDLER, D. BONZY, V. UVIETTA, D. FLEURY

EXCUSES : G. LAYDEVANT (Pouvoir à S. VALLON)

ABSENTS :

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT : Valérie CAZAUX

Convocation du 14 avril 2026

OBJET : FINANCES – DECISIONS BUDGETAIRES

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Gian Carlo VISCI, Conseiller Municipal délégué aux finances, précise que le conseil municipal vient d'arrêter le compte financier unique du budget principal, qui fait apparaître :

Reports :

Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 522 336.34 €

Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 308 839.77 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (D 001) de la section d'investissement de : -128 483.48 €

Un solde d'exécution (R 002) de la section de fonctionnement de : 171 998.50 €

Restes à réaliser :

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 321 443 €

En recettes pour un montant de : 228 814 €

Pour un solde de – 92 629 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 038-213804362-20260420-2026_24-DE

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération délibérante, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 250 000.00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 230 838.27 €

Sur le rapport de Monsieur Gian-Carlo VISCI, Conseiller Municipal délégué aux finances, le conseil municipal délibère sur l'affectation des résultats de l'exercice 2025 à l'unanimité :

- APPROUVE l'affectation des résultats 2025 au budget primitif 2026 tels que présentés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et signé par les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations et rendu exécutoire.

**Le Maire,
Cécile CURTET
Le 20 avril 2026**

Détail des votes :

- Pour : Unanimité
- Contre :
- Abstention :

